



DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE 2021-2022

Dans un contexte marqué par une crise sanitaire historique, les acteurs et professionnels de la santé au travail ont pris conscience de la nécessaire valorisation de l'offre de services à destination des employeurs et des salariés. La réforme de santé au travail à venir renforce la logique de **prévention des risques en milieu professionnel**.

L'AISt La prévention active, partisan de la **certification obligatoire**, est convaincu qu'elle permettra d'accompagner cette réforme, tout en assurant le maintien efficace des prestations fournies, via la combinaison des 5 piliers suivants :

> Garantir à nos adhérents la qualité et la conformité de nos prestations.

> Harmoniser les pratiques professionnelles.

> Mettre en place des indicateurs de mesure de l'efficacité et de traçabilité de nos actions.

> Développer une culture d'entreprise contributive au bien être des collaborateurs de l'AISt et à leur sécurité sans nuire à leur vie en dehors du travail.

> Limiter l'impact de notre action sur l'environnement par nos choix d'investissement, d'achat et d'organisation.

> Veiller en permanence à l'adéquation entre les compétences requises et celles disponibles pour atteindre nos objectifs avec un plan de recrutement et de formation cohérent.

> Favoriser les initiatives permettant de contribuer à une amélioration de nos organisations au profit de l'épanouissement de chacun.



> Mettre à disposition des locaux et du matériel à même de permettre aux collaborateurs de l'AISt de remplir efficacement leurs missions, et d'accueillir dans les meilleures conditions nos adhérents et leurs salariés.

> Optimiser au mieux les enjeux de proximité et de continuité de service pour nos adhérents tout en rationalisant nos implantations.

> Partager des informations et des connaissances au profit de notre profession, des collaborateurs de l'AISt, de nos adhérents et de leurs salariés.

Le Président et le Directeur s'engagent à ce que tous les moyens et décisions nécessaires soient mis en œuvre et leurs effets mesurés dans une logique d'amélioration continue pour faire de l'AISt La prévention active le partenaire santé travail connu, reconnu et utile de l'entreprise pour préserver la santé et l'emploi de tous.



André COUYRAS, Président



Pascal JOUVIN, Directeur